



Enquête publique - Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Serre-Ponçon

L'enquête publique relative à l'élaboration du SCoT de Serre-Ponçon se déroulera du 24 juillet au 27 août 2026 sur le territoire de Serre-Ponçon.

Où déposer vos remarques et observations ?

- Sur le **registre dématérialisé** : <https://www.registre-dematerialise.fr/7488> 
- Par **mail**, au mail suivant : enquete-publique-7488@registre-dematerialise.fr
- **Par courrier postal** : Mme VIOUJAS, commissaire enquêteur – Enquête publique du SCoT de Serre-Ponçon – Communauté de Communes de Serre-Ponçon – 14 espace Delaroche, 05 200 EMBRUN
- Lors des **permanences** du commissaire enquêteur, aux dates et lieux suivants :



Lieux d'enquête	Jours et horaires
Embrun Salle de réunion n°1, 1 ^{er} étage, Bâtiment de la Manutention, 2 Espace Delaroche, 05200 EMBRUN	Vendredi 24 juillet 2026 de 9h à 12h Samedi 8 août 2026 de 9h à 12h Jeudi 27 août 2026 de 9h à 11h
Mairie de Savines-le-Lac , sise Place de l'Eglise, 05160 SAVINES-LE-LAC	Mercredi 29 juillet 2026 de 15h à 18h30 Mercredi 19 août 2026 de 15h à 18h30
Mairie de Chorges , sise Grand Rue, 05230 CHORGES	Jeudi 30 juillet 2026 de 9h à 12h Mardi 18 août 2026 de 15h à 18h30

Où consulter le dossier d'enquête publique ?

Version numérique	Version papier
Sur un poste informatique mis à disposition du public gratuitement : - Au siège de la communauté de communes de Serre-Ponçon ; - Au siège des mairies de Chorges, de Savines-le-Lac, des Orres ; Sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/7488 ; Sur le site internet de la communauté de communes de Serre-Ponçon : https://www.ccserreponcon.com/competences/schema-coherence-territoriale-scot;	- Au siège de la communauté de communes de Serre-Ponçon, siège de l'enquête publique, sise 14 espace Delaroche, 05200 EMBRUN ; - Au siège des mairies de Chorges et de Savines-le-Lac.